

## THE GREAT TRANSITION

### **Une nouvelle prise en charge psychiatrique des détenus : mise en place d'ateliers d'art thérapie à travers un partenariat étudiants en art et médecine.**

#### **Le problème posé**

En premier lieu, il nous appartient de préciser que la démarche intellectuelle nous ayant amenés à interroger l'univers particulier du milieu carcéral n'a pas été immédiate. En effet, il nous semblait plus aisé, plus légitime d'interroger nos parcours respectifs au sein de SciencesPo afin de trouver des solutions à des problématiques estudiantines. Après de nombreux échanges, nous avons compris que ce projet pouvait avoir une résonance sociétale plus grande. L'un des membres du groupe ayant préalablement travaillé en prison, nous avons choisi d'interroger ce milieu carcéral à la fois méconnu et complexe.

L'enjeu de notre projet est le suivant : comment assurer une prise en charge psychiatrique adaptée aux détenus en maison d'arrêt compte tenu des particularités du milieu carcéral et des contraintes budgétaires ? La notion de trouble psychiatrique, qui est appréhendé comme un ensemble de troubles psychologiques, aux origines très différentes, entraînant difficultés, souffrances et troubles du comportement.

Aussi, une telle interrogation suppose une véritable contextualisation historique afin de mieux saisir l'importance de cette problématique certes ancienne, mais toujours très actuelle.

Dès le XIXe siècle, des psychiatres s'interrogent sur l'importance et la place des malades mentaux en prison. Il y a 10 ans, le comité consultation nationale d'éthique (CCNE) évoquait cette problématique à travers des termes non équivoques : « On assiste à un déplacement de l'hôpital psychiatrique vers la prison ». Paradoxalement, la présence des médecins et infirmiers est minime, les unités hospitalières aménagées sont insuffisantes, et l'impossibilité de transport pénitentiaire vient contredire le principe juridique d'égal accès aux soins.

L'étude la plus fournie sur ce sujet date de 2006 ("*Étude épidémiologique sur la santé mentale des personnes détenues en prison. F.ROUILLON; A.DUBURCQ ; F.FAGNANI ; B.FALISSARD.*"). Cette étude constate que le taux de pathologies psychiatriques est 20 fois plus élevé en prison que dans la population générale, 8 détenus sur 10 présentent au moins un trouble psychiatrique.

Mais ce sujet est toujours très actuel : face à cette même problématique, Nicole Belloubet a annoncé à l'Assemblée nationale l'an dernier le lancement d'une "étude scientifique sur l'importance des troubles psychiatriques en prison". Le 2 juillet 2019, Nicole Belloubet et Christelle Dubos ont présenté une feuille de route visant à déployer 28 mesures facilitant la prise en charge médicale des détenus.

L'une des problématiques majeures entourant ce sujet tient au fait que les études quantitatives sur l'importance des maladies psychiatriques en prison sont très partielles, voire peu nombreuses. Les besoins sont donc très importants.

Cette présence très forte des troubles psychiques nous amène à envisager une autre contrainte. Cette seconde contrainte est liée à la nécessaire maîtrise du budget public étatique.

Également, la juste maîtrise des dépenses publiques est rendue encore plus complexe compte tenu de la problématique actuelle liée au phénomène de surpopulation carcérale. Sur les 71 061 détenus recensés, 1 506 dormaient par terre, sur un matelas, et 22 890 se trouvaient dans des prisons occupées à 150 % de leur capacité. (Chiffres OIP).

La mauvaise prise en charge psychiatrique des détenus en prison représente un enjeu sociétal majeur qui dépasse largement le spectre du milieu carcéral. En effet, l'absence de soins psychiatriques adaptés entraîne une omniprésence de la violence au sein du milieu carcéral. Les commissions disciplinaires sanctionnant ces violences ayant une portée purement punitive, les dégradations entre détenus sont détériorées. Aussi, les récentes revendications des personnels pénitentiaires révèlent le rôle de la violence dans la dégradation des conditions. Toutefois, l'enjeu n'est pas uniquement carcéral, mais aussi sociétal, externe. L'enjeu lié à la réinsertion et la problématique de la récidive à la sortie des maisons d'arrêt - pour courtes peines - sont centraux dans notre sujet (59% de récidive en 2018 en France).

### **Le concept proposé**

Notre solution vise à mettre en place un partenariat entre étudiants et détenus, pour assurer de manière nouvelle une prise en charge psychiatrique aujourd'hui insuffisante compte tenu des contraintes (sécuritaires, budgétaires) inhérentes au milieu carcéral. Cette prise en charge nouvelle se réaliserait sous la forme d'ateliers d'art-thérapie. Cette pratique est définie comme le fait d'utiliser à des fins thérapeutiques des techniques qui relèvent d'une création personnelle, d'une pratique artistique.

La particularité de l'art-thérapie nous a particulièrement intéressés. En effet, nous avons appris lors de nos recherches pour ce projet que l'art-thérapie est un processus particulier en ce qu'il permet de contourner les éventuelles résistances à une thérapie plus classique. Cette pratique part en effet d'un processus créatif pour conduire l'individu à s'interroger sur des problématiques personnelles, mais de manière moins brute, ou verticale.

Si l'intervention d'étudiants en art et médecine nous semble adaptée, c'est en raison de la méthode propre à l'art-thérapie. Il ne s'agit pas d'un diagnostic, ni de dire au détenu des constats médicaux qu'il n'est pas forcément prêt à entendre. Il s'agit au contraire de permettre un cheminement dans la création artistique, et de laisser le temps d'introspection au détenu.

Au-delà de cette liberté d'expression, l'originalité de cette solution tient, selon nous, au fait de rassembler des étudiants de deux secteurs différents (art et médecine) complémentaires dans la prise en charge. En premier lieu, cette solution paraît originale dans la mesure où elle se différencie d'ateliers animés par les surveillants de prison ou représentants du milieu carcéral qui existent déjà. La jeunesse des intervenants, ainsi que leur statut « d'étudiant » permettent de "casser une hiérarchie" souvent existante dans les ateliers proposés en milieu carcéral.

Notre projet se distingue, en ce sens des ateliers existants. Si certains ateliers d'art-thérapie ont déjà été mis en place, ce n'est que de manière très éparse et ponctuelle dans un tout petit nombre de prisons, avec des publics souvent particuliers (Maison d'arrêt pour femmes de Versailles, quartier mineur à la Maison d'arrêt de Fleury- Mérogis).

Aussi, des professionnels du monde de l'art intervenaient dans ces ateliers (comme des galeristes, des directeurs de musées ou de centre contemporain). En l'espèce, les intervenants ne seront pas professionnels, mais étudiants, donc eux aussi en construction d'un parcours qui n'est pas encore figé. De plus, la complémentarité entre étudiants en médecine et en art, et leur nombre plus important qu'un seul intervenant sont susceptibles de permettre un véritable dialogue qui ne ressemblerait pas à un cours classique, vertical.

En outre, une telle solution permet de lutter en amont contre les peurs des étudiants, futurs professionnels, face à un milieu carcéral ayant besoin d'échanger avec le monde extérieur de la prison. Cette intervention est précédée d'une formation, ce qui peut permettre d'inciter les professionnels futurs à continuer et diffuser un tel engagement. Cette formation rigoureuse est évidemment nécessaire à une intervention à la fois pédagogique et bienveillante, et sera décrite dans notre partie concernant le déploiement de la stratégie. Enfin, cette solution semble tout à fait faisable : l'engagement des étudiants pourrait être reconnu académiquement par l'attribution de crédit ECTS, des bourses pour les projets de jeunes européens peuvent également être octroyées pour financer ce projet. Les professeurs de médecine, d'art, mais aussi les membres de la prison pourront servir de support en cas de difficultés éventuelles.

### **Impacts positifs attendus et viabilité du projet**

Les objectifs de ce projet ne visent pas seulement le milieu carcéral, mais aussi le milieu universitaire et plus spécifiquement la formation d'un groupe sélectionné d'étudiants. Notre projet a donc deux champs d'impact bien différenciés, que l'on peut clairement identifier dans le schéma suivant:

	<b>Milieu carcéral</b>	<b>Établissements universitaires</b>
<b>Impacts positifs attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Rapprochement entre les détenus et le monde "extérieur" par le biais des étudiants.</li> <li>-Contourner les résistances des détenus face aux thérapies classiques.</li> <li>-Meilleure prise en charge, accès et résolution des problèmes internes et frustrations plus intimes.</li> <li>-Sensation d'appréciation et possibilité de se revaloriser à ses propres yeux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Une meilleure prise de conscience de la réalité sociale, tant par le contact entre étudiants de 2 milieux d'études bien différents (Art et médecine) que par le travail avec les détenus.</li> <li>-Une meilleure employabilité grâce à la formation suivie et un diplôme proposé certifiant la participation dans le même (ainsi que des crédits ECTS) et au stage proposé.</li> <li>-Une implication majeure des universités partenaires qui améliorerait leur image et leur lien avec les problèmes du monde "réel" vis-à-vis du reste de la société.</li> </ul>
<b>Mesures assurant la viabilité</b>	<b>-Vente</b> des pièces produites par les détenus, comme mesure de financement du pôle médical	<b>-Partenariat</b> avec des universités en médecine et arts, à proximité, par exemple la faculté de médecine

	<p>dans la prison.</p> <p>-Trouver des <b>bénévoles</b>, en ciblant notre recherche sur des ONG avec expérience dans le bénévolat dans le domaine carcéral (par exemple Caritas) et des Fondations de compagnies à des fins sociales.</p>	<p>de Paris 1 et les beaux-arts.</p> <p>-Soumettre notre projet au programme de “<b>Service Volontaire Européen</b>”, à travers lequel d’autres étudiants et les étudiants faisant partie du partenariat pourraient accéder au stage conventionné avec les maisons d’arrêt avec une bourse de l’UE.</p>
--	---	---

### Risques majeurs et désavantages

Le premier désavantage concerne le risque inhérent au prisonnier et au risque de récidive qui pourrait mettre en danger les étudiants et volontaires participant à ce projet. En effet, malgré les filtres et évaluations des détenus avant de participer à ce programme, il existe toujours un risque à la sécurité qui pourrait mettre en péril ce projet.

Aussi, il y a le risque la polarisation culturelle entre les détenus et les étudiants participants aux programmes. La différence de milieu, de culture et d’intérêts pourrait nuire aux projets appartenant aux cadres médicales et artistiques. De plus, il y a le risque de faible participation et de faible engagement des étudiants qui est difficile à quantifier, mais qui affecte la qualité de ce projet. Il est nécessaire de veiller au respect d’une charte de valeurs communes entre détenus et étudiant afin de réaliser ce projet dans le respect et le développement d’échanges bénéfiques aux deux partis.

### Stratégie et objectifs principaux

Pour la mise en place de notre projet, nous avons établi un rétroplanning organisé par tâches réparties en mois. De janvier à avril seront faites les premières séries de contact avec les potentiels partenaires. Ce rétroplanning permettant une réelle visibilité, réellement progressive.

Nom du projet : Brigada

Tâches à réaliser	effectuées par	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun
-Relations avec les maisons d'arrêt et les ONG.	Mathilde et Alex	Recherche de partenaires parmi les maisons d'arrêt parisiennes	Premiers rendez-vous avec les maisons d'arrêt et présentation de notre feuille de route	Recherche de bénévoles parmi les ONG	Organisation d'une première réunion de travail entre les institutions pour établir les modalités de réalisation		
-Relations avec les établissements universitaires et les compagnies ou fondations	Elena et Anthony	Recherche de partenaires parmi les universités de médecine et arts parisiennes	Premiers rendez-vous avec les responsables pédagogiques des centres universitaires et présentation de notre feuille de route	Série de contacts avec des compagnies et fondations à des fins sociaux	Organisation d'une première réunion de travail entre les institutions pour voir les modalités de réalisation du projet		
-Réseaux sociaux et confection des matériaux pour les conférences et potentiels partenaires	Denise	Rédaction d'une feuille de route pour les rendez-vous futurs avec les établissements pénitenciers et universitaires	Rédaction d'une feuille de route spécifique aux fondations et lancement d'une page de fundraising en ligne	Organisation d'une conférence suivie de cocktail pour les étudiants en médecine et arts + confection de flyers pour l'occasion	Contactes avec les responsables du "Service Volontaire Européen" pour la validation du projet		

## Financement

<b>BRIGADA</b>	<b>Chiffres</b>
<b>PROJECT DETAILS</b>	
<i>Project Name</i>	<b>BRIGADA</b>
<i>Membres d'équipe</i>	5
<i>Cible: maisons d'arrêt</i>	82
<b>Revenue Source 1 : Subvention</b>	
<i>Subvention et bourses</i>	12 000,00 €
<b>Revenue Source 2: Vente</b>	
<b>Nombre de clients</b>	400
<b>Produits faits main</b>	
<i>Item A - Bijoux - 40%</i>	160
<i>Item B- Art - 30%</i>	120
<i>Item C- Savons - 15%</i>	60
<i>Item D- Bougies - 15%</i>	60

<b>Prix</b>	
<i>Item A</i>	10,00 €
<i>Item B</i>	15,00 €
<i>Item C</i>	5,00 €
<i>Item D</i>	5,00 €
<b>Total</b>	4 000,00 €
<b>OPEX</b>	
<i>Cost of Goods Sold</i>	
<i>% of Sales of Item A</i>	50,00%
<i>% of Sales of Item B</i>	30,00%
<i>% of Sales of Item C</i>	40,00%
<i>% of Sales of Item D</i>	40,00%
<b>Sub total :</b>	1 600,00 €

Dépenses marketing	10,00%}
Sub total :	1 200,00 €
<b>FINANCING</b>	<b>Paramètres</b>
Equity Financing	
<i>ANEMF</i>	1 000,00 €
<i>Faculté de médecine</i>	3 000,00 €
<i>Sponsorship</i>	4 000,00 €
<i>Subvention</i>	5 000,00 €
<i>Capitaux propres</i>	2 000,00 €
<b>Total :</b>	<b>15 000,00 €</b>
Debt financing	- €

<b>Start Up Costs</b>	
<i>Logiciel</i>	2 400,00 €
<i>Matériaux</i>	2 500,00 €

## Organisation

Après avoir estimé les coûts et les revenus de notre projet, nous avons élaboré un plan d'action pour mettre en œuvre nos objectifs. Premièrement, notre équipe communiquera avec la direction des facultés d'art et médecine la signature d'un partenariat pour la réalisation du projet. Deuxièmement, notre équipe présentera la Startup auprès des étudiants dans le but de sensibiliser le plus grand nombre d'entre eux au sujet de la prise en charge psychiatrique des détenus. Pour le faire, nous allons contacter les associations étudiantes présentes dans les universités qui pourront nous aider à organiser des ateliers/ événements dans les locaux. Au début, notre objectif sera d'établir des partenariats avec dix facultés de médecine et d'art. Une période d'essai de quelques mois sera mise en place afin d'évaluer la performance, voire les difficultés rencontrées et les effets qui en ont découlé. Si tout se déroule bien notre prochain objectif sera de doubler le nombre d'universités pour pouvoir ensuite intervenir dans la plupart

des maisons d'arrêt.

Pour motiver les artistes et les futurs médecins, nous allons mettre en place un système de crédits ECTS qui vont être attribués à la fin de l'intervention. Cela permettra à la fois de garantir leur engagement et la participation d'un plus grand nombre de jeunes. Un cours théorique dispensé par un professionnel sera offert à ceux qui veulent s'engager. Avant l'entrée en prison les élèves qui ont suivi le cours vont obtenir un certificat attestant qu'ils sont aptes à intervenir au niveau de leur stabilité psychologique et de leur connaissance du milieu carcéral. Lors de leurs premiers mois d'intervention, les étudiants auront la possibilité d'échanger avec les détenus une ou deux fois par semaine. Une fois la période terminée, ils auront la possibilité de demander un stage de six mois qui sera financé par nos commanditaires.

Quant au financement du projet, il nous semble raisonnable de solliciter une aide octroyée par la Commission européenne. Toutefois, il est peu probable que la Commission finance l'intégralité du projet étant donné que les aides européennes constituent davantage une forme de financement complémentaire. C'est donc pourquoi il est important d'avoir une deuxième source de financement via la vente des produits faits main par les détenus. Nous allons nous focaliser sur la vente des peintures, bijoux, savons et bougies, car ils peuvent être fabriqués sur place. Nous avons voulu pour cette option puisqu'elle ne demande pas beaucoup d'investissement, à savoir des matériaux, des locaux, et de la publicité. C'est simplement une ressource supplémentaire dont une partie restera pour les prisonniers et une partie sera donnée au pôle médical de la prison.

Notre Startup sera bien présente sur les réseaux sociaux pour que nous puissions attirer l'attention du grand public. Notre site internet présentera les bénévoles, leurs interventions dans les prisons et les résultats qui en ressortent. Nous espérons, à travers les réseaux sociaux, pouvoir atteindre toutes personnes ayant envie de contribuer à la cause.